

# Le Sedanais BERTÈCHE,

## héros des guerres révolutionnaires

**Grand blessé de la bataille de Jemappes en 1792, l'officier de gendarmerie, Bertèche, homme courageux au caractère fougueux, fut une personnalité ardennaise attachante, mariant fougue, engagement, panache, avec quelques fois des pointes d'inconscience !**



Illustration extraite de: Charles Malo, *Champs de bataille de France*, éditions Hachette, 1899. Coll. GDP. DR.

### Bertèche, le héros de la bataille de Jemappes (1792)

En 1792, les monarchies européennes se liguent pour renverser la République française. Les Français, ayant jugulé l'invasion à Valmy, entrent à leur tour en Belgique. Le général Charles François du Perrier du Mouriez dit **Dumouriez** (1739-1823) écrase à *Jemmapes*, le 6 novembre 1792, les troupes autrichiennes des généraux belges de Clerfayt (1733-1798) et de Beaulieu (1725-1819) et du duc autrichien Albert de Saxe-Teschen (1738-1822), gouverneur les Pays-Bas autrichiens (alors la Belgique). *Jemmapes* – aujourd'hui **Jemappes** – se situe à l'ouest de Mons, dans le Hainaut wal-

lon (à l'époque Pays-Bas autrichiens), dans les vallées de *la Trouille* et de *la Haine* (!). Les Français profitent d'une incontestable supériorité numérique : 55 000 soldats contre 27 000 Autrichiens. Mais, la victoire est difficile à arracher. Les pertes sont lourdes : 6 000 morts, dont 2 000 Français et 4 000 Autrichiens. La victoire de *Jemappes* permet l'occupation française, en un mois, de toute la Belgique, ainsi que des territoires germaniques de la rive gauche du Rhin.

Le capitaine de Gendarmerie nationale Louis Florentin Bertèche – dit La Bertèche – se porte au secours du général Pierre Riel **de Beurnonville** (1752-1821) mis en difficulté, encerclé par des Dragons autrichiens. Il lui sauve la vie. En fait, tous les deux se sont protégés mutuellement. Ber-

tèche reçut 41 coups de sabres et un coup de pistolet, dont neuf blessures au crâne. Son cheval est tué par le coup de feu. Mais Bertèche estourbit sept ou douze Dragons de Cobourg. En 1795, après le retour des Français, la bataille de *Jemappes* donne son nom à un département français, le « département de Jemmape(s), n°86 », avec pour chef-lieu Mons et pour sous-préfectures Tournai et Charleroi (1793-1814). « *L'on raconte, écrit Arthur Chuquet, que, lorsqu'il subit, après Jemappes, l'opération du trépan, Bertèche exigea du chirurgien, un certificat qui constatait qu'il avait autant de cervelle qu'un autre* » ! Le souvenir de la bataille de *Jemappes* est conservé au château de Versailles, dans la salle de 1792, grâce à la copie d'un tableau d'Horace Vernet (original de 1821) et à l'Arc de Triomphe, à

Illustration extraite de : Georges d'Esparbès, *L'Épopée française*, 1925, éditions Delagrave, dessin de René Giffrey - Coll. GDP DR.



Nous allons vous reconduire à vos redoutes ! Nous allons vous y ramener en chantant !

des cisterciens d'Orval, des carmes de Donchery. Sa maman, une messine, fille d'un avocat au Parlement de Metz, se nomme Marie-Louise Casimire **Hussenot**. Leur boutique se tenait sur la Place d'Armes, face à l'église Saint-Charles. Louis-Florentin est confié à ces religieux pour affiner son éducation. En vain. Il se plaît à commettre toutes sortes de bêtises dans les rues et places de Sedan. Impulsif et bagarreur, il jette à la Meuse un de ses camarades ! Il sera, toute sa vie, empreint de ce caractère fougueux et tumultueux, peu enclin à la lecture, mais passionné par le combat ! C'est ainsi que ses parents décidèrent de le pousser à gagner les rangs de l'armée. Sa taille est de « cinq pieds quatre pouces » (1,62 m). Ses parents, les Bertèche-Hussenot, sont les beaux-parents du sieur **Onésime Philippoteaux**, sous-préfet de Sedan durant l'Empire.

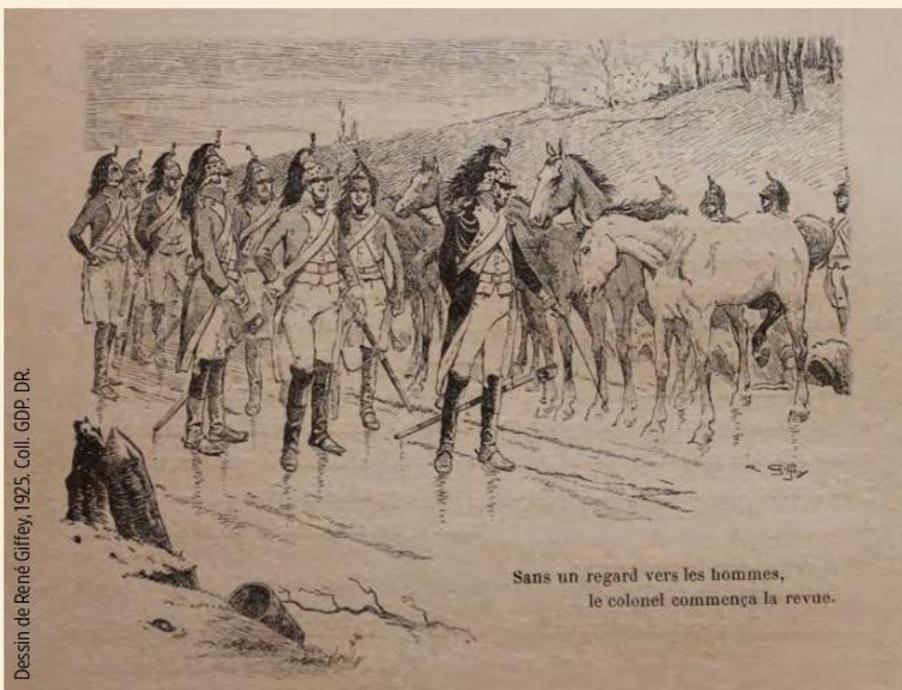
## Militaire à quinze ans

Bertèche, entré à l'âge de quinze ans, le 1<sup>er</sup> janvier 1779, dans le corps des volontaires étrangers de la Marine (Légion de Lauzun), y fut nommé sous-lieutenant en janvier 1781, sur l'île de La Grenade. Passé dans le régiment de la Martinique avec le même statut (18 mars 1784), il fait campagne sur mer et en Amérique (1784-1786). De retour en France en 1786, pour raisons de maladie, il prend du service

Paris, par une inscription gravée sur l'attique face aux Champs-Élysées. Durant la colonisation française, en Algérie, une commune était baptisée « Jemmapes », c'était une ville de 9 275 habitants en 1958.

## Bertèche, un tempérament de bagarreur !

Louis-Florentin Bertèche voit le jour le 14 octobre 1764 à Sedan, sur les contreforts du massif ardennais. Les Bertèche ont des origines bretonnes. Son père, Jean-Louis, né à La Tour-à-Glaire en 1741, est un petit marchand drapier qui a pour principaux clients les moines chartreux du Mont-Dieu,



Dessin de René Giffrey, 1925, Coll. GDP DR.

Sans un regard vers les hommes, le colonel commença la revue.



Dessin de René Giffey, 1925. Coll. GDP. DR.

Une baïonnette  
lui perça l'épaule.

dans la Compagnie écossaise de la Gendarmerie du Roi à Lunéville (14 mars 1787), puis dans la **Gendarmerie nationale (compagnie des Ardennes)**, le 18 juin 1791, au grade de

lieutenant. De 1792 à l'an IV (1795-96) Bertèche fait campagne aux armées du Nord, des Côtes de Cherbourg et de l'Ouest. Après la bataille de Jemappes, le général de Beurnonville,

particulièrement reconnaissant et bienveillant, présente son frère d'armes, Bertèche, à la Convention nationale. Celle-ci lui décerne, le 5 mars 1793, une couronne de chêne et un sabre d'honneur au nom de la Nation française. Sur le sabre, est gravée la mention : « *La République française à Bertèche* ». Le 7 mars 1793, il est nommé lieutenant-colonel de la 1<sup>ère</sup> division de Gendarmerie et **colonel du 16<sup>e</sup> régiment de Chasseurs à cheval**, unité créée à Falaise. Bertèche fut promu au poste de directeur de l'**École de Mars**, avec rang de **général**. Cet établissement de formation militaire se situait au nord du Bois de Boulogne. Il ne reste que quelques mois à la tête de l'École de Mars, mais il y fit régner l'ordre au point de renvoyer certains élèves, y compris des Ardennais. Des Sedanais avaient intégré l'École de Mars : **Charles Pierrot, Jean-Baptiste Darbour, Jean-Pierre Vautier, Pierre Savelsberg, Ponce Godfrin, Jean-Baptiste Michel, Pierre Jas-**

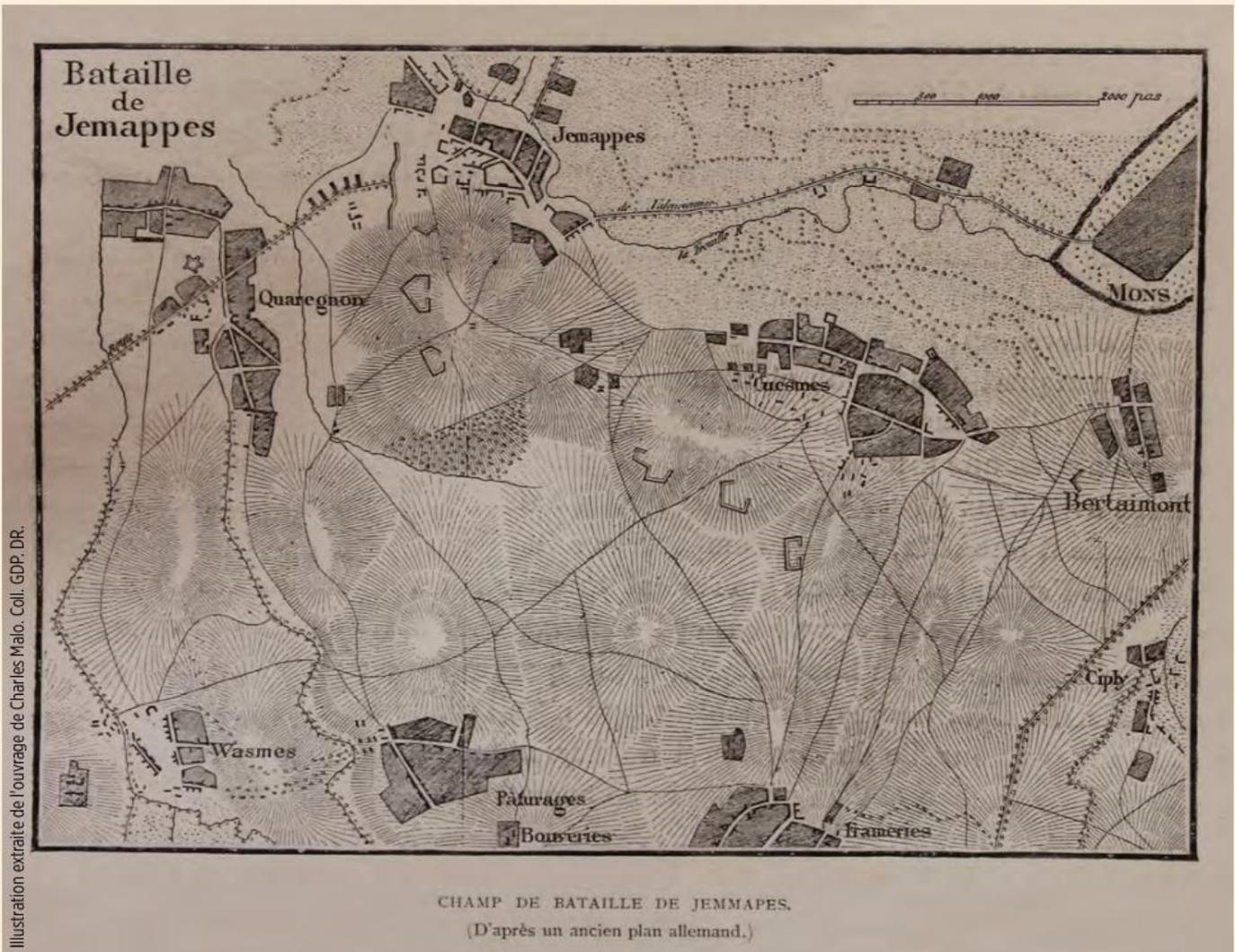


Illustration extraite de l'ouvrage de Charles Malo. Coll. GDP. DR.

seret qui remplace **Arnold Monseur**, renvoyé. Durant la Terreur montagnarde, à Sedan, Bertèche réussit à sauver quelques amis de la guillotine. À la suite de la chute de Robespierre, lors de la réaction thermidorienne, il est accusé d'être « *une créature de Dumouriez* ». Il fut engeôlé. Mais, il est acquitté par ses pairs au tribunal militaire de Mézières. Il est alors placé en liberté surveillée. Le député des Ardennes, Pierre-Charles-Louis Baudin (1748-1799), travaille à sa réhabilitation. Son honneur lavé, il est de nouveau promu colonel du 16<sup>e</sup> Chasseurs. Avec son unité, intégrée à l'Armée des Côtes de Cherbourg, il participe aux guerres de Vendée contre les Chouans. Près de Craon, en Mayenne, il est, une nouvelle fois, blessé d'un coup de feu dans l'épaule droite ; ce qui aggrave une infirmité latente depuis les 42 blessures de Jemappes. Il est contraint de se retirer des armées.

## Un retraité actif, parfois véhément

Pensionné depuis le 4 août 1796, il revient à Sedan. En 1798, il est honoré du grade de capitaine en premier de la 186<sup>e</sup> puis de la 155<sup>e</sup> compagnie de vétérans, celle-ci est ensuite absorbée par la 6<sup>e</sup> demi-brigade de vétérans. Napoléon I<sup>er</sup>, le 26 novembre 1805, le fait chevalier de la Légion d'honneur. Sous le régime du

suffrage censitaire, Bertèche devient électeur de l'arrondissement de Sedan. Usé et fortement hospitalisé à Mézières. Il a alors perdu l'usage de trois membres. Mis à la retraite définitive (28 février 1805), il se retire à Sedan puis à **Bouillon**. Le 16 juillet 1808, un rapport de la police générale adressé au ministre de la Guerre fait état de son comportement exacerbé et violent dans la ville de Bouillon, il est alors qualifié de « *perturbateur public* ». Réduit à l'inaction, peut-être noie-t-il dans l'alcool ses souffrances intimes et son désœuvrement ? L'Armée

s'en lave les mains et le laisse se défendre seul face aux autorités bouillonnaises. Lors de l'invasion de 1814, il participe à la défense de la place de Reethel, à la tête d'une compagnie qu'il a su, sans tarder, constituer. Lors de l'invasion de 1815, il défend le château de Sedan sous les ordres du baron de Choisy. Il se retire ensuite

dans le petit village mosan d'Iges. Il y est élu conseiller municipal en 1815, puis maire d'Iges en 1831. En 1830, il appartient au comité de Sedan de l'Association des Chevaliers de saint Louis, dont le président est le général baron de Léocourt. Durant dix ans, il sera le premier magistrat d'Iges. Il décède, après une vie bien remplie, le 29 décembre 1841 (certains auteurs donnent la date du 7 janvier 1839) à Iges, à l'âge de 77 ans.

À Jemappes, pour se souvenir de la terrible bataille, le **Monument au Coq**, inauguré en 1911 et rénové en 1922, ainsi qu'un canon devant la maison communale ont été installés.



Coll. GDP. DR.



Coll. GDP. DR.

Salon de 1913. Raymond Desyarreux, *Les bataillons parisiens et le 19<sup>e</sup> régiment de Flandre menés par Dampierre à Jemappes*

### Bibliographie succincte

- Arthur Chuquet, *L'École de Mars*, 1794, Librairie Plon, Paris, 363 p., 1899.
- Gérald Dardart, *Glaire, Vilette et Iges, sur le boulevard des invasions*, Sedan, 256 p., 2007.
- Ch. Lacroix, *Bertèche (Louis-Florentin), colonel, chevalier de la Légion d'honneur*, Impr. de C. Robbe, Lille, in-8°, 16 p., 1872.